

Les c@hiers du Fonds Houtman n° spécial



« Inscrire les droits fondamentaux sur les murs des villes | Belem Lisbonne » (2003)
Œuvre de Françoise Schein, Artiste des droits humains invitée lors des 25 ans du Fonds ce 27 novembre 2014, avec la participation active des jeunes des écoles locales.

■ ÉDITO

Dès sa création il y a 25 ans, le Fonds Houtman s'est imposé comme un Fonds d'impulsion dans le champ de la recherche socio-familiale en Fédération Wallonie-Bruxelles, Fonds d'impulsion qui rendait possible la mise en œuvre – pendant des périodes généralement limitées à 2 ans – de recherches qui autrement n'auraient pas eu les moyens de démarrer.

À la différence des fondations, le Fonds ne se limite pas à l'octroi d'un subside. Il s'investit dans les projets qu'il soutient, en accompagnant les équipes tout au long de leur travail. Les réunions interactives de ces « Comités d'Accompagnement » permettent d'évaluer le bon état d'avancement de toutes les démarches.

Ces aspects d'impulsion et d'accompagnement des équipes de recherche constituent la base sur laquelle le Fonds a pu s'appuyer pour exercer sa fonction d'aide et de solidarité avec l'enfance en difficulté. À partir de là s'est développé un modus operandi original et innovant qui, par le mécanisme de la recherche-action, a construit la véritable ossature du Fonds.

La recherche-action s'est développée comme un véritable outil enrichissant considérablement la mission fondatrice du Fonds. On trouvera d'ailleurs dans ce numéro un excellent article relatif à ce concept. Cette méthodologie entraîne en réalité une co-construction

NUMÉRO SPÉCIAL

25^e anniversaire

SOMMAIRE

25 ans d'action et de recherche-action au service de l'enfance en difficulté	2
Carte blanche à... <i>Bernard De Vos</i>	3
Carte blanche à... <i>Willy Lahaye</i>	5
Le Fonds Houtman, un Fonds d'impulsion	6
Carte blanche à... <i>Françoise Tulkens</i>	7

des savoirs par les chercheurs et les populations bénéficiaires. Sans cette participation des bénéficiaires, il serait impossible du point de vue anthropologique de créer une rencontre qui, à elle seule, engendre une parole qui agit et peut changer le cours des choses.

Le Fonds Houtman soutient également des actions, dont les résultats positifs sont attendus à plus court terme.

Après 25 ans d'activité, un défi important reste à réussir : l'innovation continue dans les multiples domaines de l'enfance en difficulté. Le pôle culturel occupera demain un espace thématique privilégié puisque le Fonds affirme, notamment par la remise de Prix de ce 25^e anniversaire, sa conviction que la culture est pour l'enfant un important vecteur de développement et d'épanouissement affectif et social.

Claudia Camut,
Présidente du Fonds Houtman



Professeur Marc Vaincel,
Administrateur Général





25 ans d'action et de recherche-action au service de l'enfance en difficulté

Le Fonds Houtman privilégie depuis 25 ans la démarche de la recherche-action. Ce type d'intervention propre aux sciences humaines, dont on fait remonter l'origine aux travaux de Kurt Lewin, se décline de façons diverses mais, dans toutes les définitions, l'accent est mis sur la coexistence d'un double objectif : produire du changement et des connaissances.

La recherche-action est peu présente dans nos universités. Pourtant, dans le secteur social, la multiplication et la diversification des situations de précarité incitent les travailleurs à recourir à des méthodes d'intervention qui s'en inspirent, sans pour autant pouvoir prendre du recul et capitaliser les résultats de leurs travaux. En privilégiant la recherche-action, le Fonds Houtman répond ainsi à son niveau à une vraie demande.

La réussite d'une recherche-action dépend à la fois des moyens mis en œuvre et de l'implication des équipes, dont l'accompagnement est défini par la mission du Fonds: le soutien à l'enfance en difficulté à travers des approches innovantes. Les interventions du Fonds ne se limitent pas à contrôler l'utilisation des aides financières, même si cet aspect est important. Le Fonds est ouvert à la diversité des méthodes et des approches et soucieux d'une certaine rigueur. L'objectif constant est de faire ressortir les axes généralisables et transposables dans les missions de service public. Le Comité de Gestion du Fonds, qui réunit des représentants des universités, de la recherche et de l'ONE entretient la pluridisciplinarité indispensable à ce type d'approche. Ses vingt-cinq ans d'expérience lui permettent aujourd'hui de souligner les points forts de cette démarche.

L'éthique au centre de la recherche-action

Dans la recherche-action, les personnes et les groupes sujets sont les bénéficiaires prioritaires de l'intervention: au départ il y a un besoin, un problème à résoudre. La prise en charge de la santé des enfants en situation de précarité ainsi que l'accueil et/ou l'accompagnement des familles soulèvent de nombreux défis, dont celui de l'équité d'accès aux services de soins, d'accueil, d'éducation. Ce thème de l'accessibilité est très présent dans les projets soutenus par le Fonds Houtman, notamment ceux qui touchent à la pauvreté. Complémentairement aux approches quantitatives mettant en évidence les discriminations, les recherches-actions produisent des connaissances et des pratiques susceptibles de favoriser une plus grande égalité.

Dans la recherche-action, l'équipe se reconnaît impliquée dans le processus. Interpeller la division traditionnelle entre chercheurs et praticiens soulève des questions épistémologiques mais également éthiques. D'où l'importance accordée à la mise en place de dispositifs d'échange. Ces dispositifs peuvent être intrinsèques aux projets: dans son travail avec le Centre de Recherches Criminologiques de l'ULB, l'AMO Samarcande a recueilli la parole des jeunes placés en IPPJ, leur permettant de s'exprimer sur les thèmes qui les préoccupent, des thèmes utilisables ensuite par les chercheurs pour un retour vers les travailleurs de terrain et une adaptation de leurs pratiques. Les dispositifs d'échange peuvent aussi être organisés par le Fonds Houtman, par exemple lors de la programmation de Comités d'Accompagnement communs à tous les acteurs travaillant sur un même sujet. Ce fut le cas pour les douze actions soutenues en faveur des enfants de détenus, ça l'est encore à l'heure actuelle pour l'importante recherche coopérative mise en œuvre autour de la question de la fin de vie en lien avec la grande prématurité.

Reconnaître l'expertise, augmenter le pouvoir d'agir

Le processus de recherche-action suppose de reconnaître aussi l'expertise des populations, en particulier celles qui sont le plus en difficulté. Selon les termes souvent utilisés dans l'intervention sociale, les personnes qui vivent une situation problématique (pauvreté infantile, discrimination scolaire, handicap...) sont des experts du vécu, de leur vécu.

Ainsi, dans «L'Extrascolaire sans barrières» (ASBL BADJE), l'équipe de recherche a travaillé avec des associations telles qu'ATD Quart Monde et le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté afin de s'immerger dans la réalité des publics précarisés. En participant aux activités de la bibliothèque de rue, en étant à l'écoute des besoins et des envies des enfants et des familles, elle a pu mieux cerner ce qui bloque ou en facilite l'accès.

Dans des conditions favorables (temps, moyens, mise en réseau), ces populations sont aussi susceptibles de



C@rte blanche à... Bernard De Vos



Bernard De Vos,
Délégué général aux droits de l'enfant

“ La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) est aujourd'hui le texte international le plus ratifié au monde. Peut-on dire pour autant que ses différents articles s'appliquent adéquatement aux milliards d'enfants qui peuplent notre planète? La réponse ne peut souffrir d'aucune ambiguïté: aujourd'hui encore la CIDE n'est pas suffisamment prise en considération et aucun État, dans quelque recoin du globe, ne peut prétendre ne pas avoir quoi que ce soit à se reprocher en la matière. Si nous avons tendance à stigmatiser les manquements flagrants dans des pays qui vivent dans la plus complète indigence et ne sont pas en mesure de garantir les droits les plus élémentaires, nous sommes trop discrets pour dénoncer les violations régulières de l'esprit et de la lettre de la Convention dans notre environnement le plus proche.

De nombreuses études ou recherches-actions ont pourtant clairement révélé que, sous de nombreux aspects, la Belgique est loin d'être exempte de tout reproche. Que l'on pense d'abord à l'accueil de la petite enfance, qui reste encore trop souvent inaccessible à des enfants nés dans des familles pauvres, ou à la disparité de nos écoles, qui ne peuvent assurer l'égalité de traitement de leurs élèves, ou encore au

traitement indigne réservé aux enfants de familles en errance dont le quotidien se résume encore trop souvent à la stricte survie.

Le tableau est sombre et la crise que nous traversons n'est pas de nature à nous rendre béatement optimiste. Raison de plus pour rappeler que les enfants constituent une priorité incontournable. Face à une rhétorique qui a tendance à renvoyer en permanence les enfants à leurs devoirs, il n'est pas inutile

Le Fonds Houtman et la Convention internationale des droits de l'enfant fêtent en même temps leur premier quart de siècle.

de rappeler le fondement et le sens profond de la Convention: c'est parce que les droits des enfants seront connus et appliqués que ces derniers, en grandissant, auront à cœur de poursuivre le cercle vertueux en prenant à leur tour des responsabilités et en respectant leur devoir à l'égard de la société. Tout autre pari qui emprunterait d'autres voies nous paraît voué à l'échec.

Parce que nos collaborations avec le Fonds Houtman sont nombreuses, nous savons que nous partageons ce patrimoine commun: la conviction inébranlable que l'enfance et la jeunesse constituent les seuls vrais piliers de nos sociétés, raison pour laquelle ils doivent bénéficier de toute notre attention. Pour imprégner les esprits, pour conscientiser, sensibiliser et soutenir, vingt-cinq ans, c'est bien peu au regard du poids de l'histoire. Nous n'avons aucun doute que le Fonds Houtman continuera à soutenir les acteurs de l'aide aux enfants en difficulté durant les prochains quarts de siècle... ”



devenir acteurs de changement. Dans le processus de recherche-action – et c'est sans doute là l'une de ses caractéristiques essentielles –, la population dite « cible » de la recherche traditionnelle devient acteur de sa propre histoire. Dans la recherche menée par le Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (avec le Service d'aide sociale aux justiciables de Verviers), le soutien apporté aux mères et aux pères leur a permis de réfléchir à leur parentalité, d'éventuellement adapter leurs comportements et de développer leurs compétences parentales. En mobilisant les ressources des parents, l'enfant est aussi soutenu. Dans le projet du Galion (CPAS de Péruwelz), grâce au soutien scolaire de jeunes sans-abri, des parents s'investissent aussi à nouveau dans la scolarité de leurs enfants.

Croiser les regards, varier les méthodes, co-construire

Dans la recherche-action, le chercheur est souvent amené à jouer une multitude de rôles qui ne se limitent pas à son expertise scientifique. Il peut aussi être animateur, médiateur, facilitateur... Parler de « chercheur » peut paraître d'ailleurs réducteur, car le plus souvent il s'agit d'un travail d'équipe. L'approche globale inhérente à l'action sociale nécessite de s'appuyer sur plusieurs disciplines et d'avoir recours à plusieurs méthodologies. Ces équipes sont souvent pluridisciplinaires et/ou font appel à différents experts. Dans sa recherche relative à l'impact des violences entre partenaires sur les jeunes enfants, le CHU Saint-Pierre s'est entouré de pédopsychiatres, de psychologues, de gynécologues mais aussi de sociologues.

Certains projets établissent des collectifs de recherche qui regroupent des intervenants de différentes disciplines et des praticiens de terrain. Dans le secteur de l'accueil de la petite enfance, l'ONE a publié plusieurs « référentiels » fournissant des repères aux professionnels. Le premier, « Accueillir les tout-petits – Oser la qualité », en est un exemple significatif. Il a été élaboré par un groupe de chercheurs en pédagogie, de psychologues et de travailleurs de terrain du secteur de la petite enfance.

L'équipe de recherche peut aussi opter pour un collectif de professionnels et d'experts du vécu qui définissent une stratégie et élaborent des recommandations. Le croisement de leurs savoirs, la co-construction, est susceptible d'enrichir à la fois les aspects scientifiques et les aspects pratiques liés à l'action. Cela suppose une décentration de chacun par rapport à ses pratiques habituelles de même que la création de lieux d'échanges de savoirs et de pratiques – ce qui demande un temps et un investissement considérables. La volonté d'inclure les familles précarisées dans toutes les étapes du processus

de recherche-action est très présente néanmoins, et c'est le plus souvent par l'intermédiaire de professionnels de terrain ou, comme dans le cas de « L'Extrascolaire sans barrières », par l'intermédiaire de volontaires des associations que ces échanges sont concrétisés.

Évaluer les processus

L'évaluation des résultats et des processus est un autre volet crucial de la recherche-action. La rigueur est de mise aussi. Il conviendra de bien évaluer le processus et de mettre en évidence les conditions de généralisation des expériences. D'où l'importance d'élaborer différents outils d'évaluation et de garder trace de toutes les étapes de la démarche. Les critères d'évaluation ne seront pas le monopole des chercheurs, en particulier lorsque l'objectif central est d'améliorer une situation. Un bel exemple d'adaptation du travail grâce à une évaluation fine est celui d'itinérances, le réseau d'accompagnateurs des enfants rendant visite à leur parent en prison. Après une évaluation menée avec l'ULB auprès des volontaires, des intervenants, des enfants, des mères et des pères, l'équipe de la Croix-Rouge a revu la formation de ses bénévoles.

Favoriser le travail en réseau

Le Fonds Houtman soutient la mise en réseau des acteurs par le choix de thèmes et de projets favorisant au maximum la pluridisciplinarité mais aussi en permettant aux acteurs de se croiser. Encore faut-il que ce réseau soit activé et ne soit pas perçu comme intrusif par les familles. Pour un travail en réseau efficace, il importera à chaque promoteur d'être prêt à écouter l'autre et à reconnaître ses pratiques. Dans le cadre de la recherche-action en particulier, un réseau doit aussi rester fluide et s'adapter aux réalités sociales qui évoluent parfois rapidement. La place des bénéficiaires dans les réseaux est centrale et revêt différentes formes. Plusieurs projets ont présenté un véritable succès sur ce plan, notamment « Uni-Sol (Universities in solidarity for the health of the disadvantaged) » qui a permis à des acteurs de quatre universités de se lier à des acteurs de terrain (centres d'accueil pour demandeurs d'asile, écoles, milieux d'accueil, consultations, hôpitaux, etc.) au bénéfice de la santé des primo-arrivants.

Myriam Sommer

**Membre du Comité de Gestion du Fonds Houtman,
Représentante du Fonds Houtman auprès du Conseil
scientifique de l'ONE, et Christelle Bornauw, Attachée à la
Communication du Fonds**



C@rte blanche à... Willy Lahaye



**Willy Lahaye, Professeur à l'Université de Mons,
Chef du Service des Sciences de la Famille
et coauteur de l'Annuaire Pauvreté en Belgique**

“ Longtemps les recherches et recherches-actions orientées vers les plus jeunes privilégiaient une approche unidirectionnelle. Elles poursuivaient l'identification des déterminants environnementaux et familiaux sur le développement de l'enfant. Il s'agissait avant tout de définir les facteurs de risque et de protection liés aux conditions de vie, tout en mesurant l'impact de ces facteurs sur le devenir de l'enfant. Ces vingt-cinq dernières années ont vu une évolution importante de ces études sous deux aspects. On a d'abord assisté à une diversification des ancrages épistémologiques et méthodologiques des recherches et interventions. De la pédagogie à la psychiatrie, de la sociologie à l'anthropologie et de l'éthologie à la philosophie, les approches se sont multipliées avec l'avantage de favoriser les regards variés et complémentaires d'une part et d'autre part, d'inclure les démarches qualitatives dans les dispositifs de recherche pour être au plus proche des réalités de vie de l'enfant. A bien des égards, la diversité des recherches-actions impulsées par le Fonds Houtman depuis sa création illustre cette évolution. Un deuxième type d'évolution caractérise les études liées à l'enfant. Elles ne se limitent plus à l'examen des contextes d'influence, elles s'intéressent plus directement à son état de bien-être. Ce qui préoccupe les chercheurs et intervenants n'est pas seulement ce qui détermine le développement

de l'enfant dans la perspective d'un meilleur devenir, mais bien davantage la qualité de son contexte de vie immédiat, ici et maintenant. C'est son vécu, ses représentations, les ressources qu'il peut mettre en œuvre et l'impact qu'il peut exercer sur son environnement qui prennent de l'importance.

Ces vingt-cinq dernières années ont vu se développer la recherche et l'intervention dans la perspective d'une meilleure compréhension ou d'un soutien pour une vie sécurisée de l'enfant en ce qui

D'où viennent et où vont la recherche et la recherche-action pour l'enfance en difficulté ?

concerne sa santé, ses apprentissages, ses relations affectives et sociales dans un contexte garantissant ses droits. Aujourd'hui toutefois, ces thématiques doivent s'ouvrir sur d'autres intérêts spécifiques et grandissants eu égard à l'urgence que représente l'enfance en difficulté. Premièrement la précarisation grandissante des familles et le phénomène de migration en contexte précaire s'intensifient, il importe de développer la recherche-action sur les stratégies informelles et les dispositifs plus formels qu'engendrent ces nouvelles trajectoires de vie. Deuxièmement, les politiques sociales ayant essentiellement mis l'accent sur les dispositifs d'action, de soutien ou de suppléance face aux conséquences de la désocialisation voire la « défamilialisation », il est urgent d'orienter la recherche et l'intervention sur les actes et les mécanismes individuels et collectifs que les plus vulnérables sollicitent ou mettent en œuvre. Cette deuxième orientation permettrait de guider les politiques sociales vers des dynamiques de resocialisation et d'aller vers une « refamilialisation » (sans tomber dans une défense anachronique des valeurs normatives de la famille). Troisièmement, il importe d'étendre le savoir et les champs d'action dans le domaine de la participation culturelle, sociale et citoyenne des jeunes en difficulté. Les premières avancées dans ce domaine sont récentes et encore trop peu soutenues. Or on sait que la qualité de cette participation détermine le degré d'inclusion des jeunes générations au système social duquel ils relèvent. Il en va de l'avenir de notre démocratie. ”



Le Fonds Houtman, un Fonds d'impulsion

Parentalité, exclusion, discrimination et immigration, accueil des enfants en milieu d'accueil ou à l'école, vulnérabilité, santé et prévention. Les quelques 120 actions et recherches-actions soutenues au long de ces vingt-cinq années s'apparentent à ces thématiques auxquelles le Fonds Houtman est particulièrement sensible. Un Fonds tout aussi attentif aux innovations, aux attentes nouvelles et aux sujets qui dérangent ou qui interpellent. Il est notamment à l'origine du développement de plusieurs associations, fonctions ou activités qui, au-delà du soutien temporaire qu'il leur a apporté, ont pu pérenniser et amplifier leur action. Deux exemples significatifs.

Les enfants de parents détenus

L'association Relais Enfants-Parents (REP) a initié des visites spécifiques pour les enfants au cours desquelles la relation avec leur parent détenu est encadrée par un psychologue. Le besoin d'un réseau de bénévoles pour accompagner ces enfants de leur domicile vers la prison s'était fait sentir. Revoici les grandes étapes de ce projet :

Un appel à projets est lancé en 2002. De nombreuses équipes y répondent ; les actions se déroulent dans neuf établissements pénitentiaires. Les espaces-enfants, que le REP nomme « tri-lieux », voient le jour dans tous les établissements ; une brochure permet d'informer les jeunes enfants ; un réseau de volontaires s'organise au départ de la Croix-Rouge. Des chercheurs de l'UCL et de la Fondation Travail-Université accompagnent ces différentes actions et rédigent en 2007 le référentiel « Enfants de parents détenus ».

Afin de sensibiliser le public et les professionnels, le Fonds réalise deux films documentaires : « Car tu porteras mon nom », de Sébastien Verkindere, et « Pourquoi on ne peut pas se voir dehors quand il fait beau », de Bernard Bellefroid. Un colloque réunit un millier de professionnels à Liège en 2007.

La Croix-Rouge développe son réseau de bénévoles « Itinérances » pour accompagner les enfants en visite à leur parent détenu dans l'ensemble des établissements de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Après dix ans de pratique, une importante phase d'évaluation est réalisée avec l'ULB. En croisant le regard des parents, des volontaires et des partenaires, celle-ci a permis de comprendre les enjeux et de préciser les éléments à renforcer ou à améliorer. La formation de base et la formation continue des volontaires a été adaptée.

Entre 2011 et 2013 enfin, le Fonds soutient une nouvelle recherche menée par l'ULg (« Les enfants de 0-6 ans dont la mère est incarcérée ») montrant que les tout

jeunes enfants ont très peu de contacts avec leur mère détenue et qu'ils connaissent des parcours difficiles, voire chaotiques. Leur petit nombre ne justifie pas que leurs besoins spécifiques ne soient pas connus ni pris en compte.

Aujourd'hui, l'ASBL Relais Enfants-Parents est agréée comme « service-lien » pour soutenir la parentalité. Elle reçoit une subvention de la Fédération Wallonie-Bruxelles, tout comme le réseau « Itinérances » désormais actif dans l'ensemble des établissements pénitentiaires. Il compte en 2013 197 volontaires au bénéfice de 259 enfants. La formation spécifique entièrement revue est opérationnelle. Le film de S. Verkindere continue à être projeté dans de nombreux pays européens. De son côté, le Fonds poursuit son soutien à cette thématique au niveau de l'accueil des familles et de la sensibilisation à la problématique des jeunes enfants.

La prévention des mutilations génitales féminines

Le GAMS Belgique (Groupe pour l'abolition des mutilations sexuelles féminines) voit le jour à Bruxelles en 1996. Une première réunion d'information et de sensibilisation à l'intention des médecins et travailleurs médico-sociaux de l'ONE est organisée. Khadidiatou Diallo, la Présidente de cette association d'hommes et de femmes africains et européens, est élue Femme de l'Année en 2005. Quelques actions emblématiques du GAMS :

De 2001 à 2009, le Fonds soutient financièrement le GAMS et accompagne la démarche de sensibilisation des professionnels sur les mutilations génitales féminines (MGF). Plusieurs publications et recommandations voient le jour : guides et brochures pour les profession-



C@rte blanche à... Françoise Tulkens



Françoise Tulkens, Ancienne juge et vice-présidente de la Cour européenne des droits de l'Homme, Présidente de la Fondation Roi Baudouin

“ Savoir, c'est pouvoir... La recherche sur les causes et les effets de la pauvreté chez les enfants permet de forger les arguments nécessaires à la dynamisation des politiques publiques dans ce domaine.

La pauvreté des enfants reste, dans nos sociétés, à des niveaux dramatiques. Et ce malgré la prise de conscience du public, des professionnels de l'enfance et des responsables politiques chez qui il existe désormais un consensus sur l'importance du problème. Comment faire en sorte, dès lors, pour que cette prise de conscience se traduise plus concrètement en politiques structurelles aux différents niveaux de pouvoir afin de lutter efficacement contre les causes de la pauvreté des familles ?

Les connaissances apportées par la recherche peuvent jouer un rôle essentiel pour provoquer le sentiment d'urgence indispensable à cette mobilisation collective. C'est grâce à la recherche que l'on sait aujourd'hui qu'il faut agir dès le plus jeune âge, dès la naissance même, si l'on veut garantir aux enfants un avenir meilleur. Cependant, il faut encore aller plus loin dans l'exploration des effets de nombreux

enjeux sociaux sur la pauvreté des enfants : l'accès et la qualité des services autour de la naissance, des structures d'accueil des tout-petits et de l'école maternelle, les liens à créer avec les parents défavorisés, la sensibilisation des professionnels...

Les initiatives de soutien à la recherche, telles que celles du Fonds Houtman, aident à mettre en lumière les éléments prouvant l'efficacité des stratégies globales de lutte contre la pauvreté des enfants. On commence seulement à connaître l'ampleur des effets sur les enfants des mauvaises conditions de

Améliorer encore la connaissance pour briser le cycle de reproduction de la pauvreté

logement, de l'absence de politiques adaptées de l'emploi, des difficultés des familles précarisées à disposer de soins de qualité, de l'absence de soutiens ciblés sur les petits revenus...

Il est fondamental de poursuivre le travail d'analyse, aussi bien quantitative que qualitative, et de renforcer les évaluations des pratiques déjà mises en place. Ce travail aidera à démontrer l'intérêt pour la société d'investir dès la petite enfance, tant sur le plan des finances publiques que sur celui du bien-être des enfants et de leurs parents. Il est nécessaire aussi bien pour l'élaboration des politiques que pour la sensibilisation des professionnels, dont une part croissante est déjà engagée de manière remarquable dans la lutte contre la pauvreté.

Actuellement, les enfants issus de milieux précarisés qui entrent en primaire avec un bagage trop fragile sur les plans cognitif, langagier, émotionnel, social, voire avec des problèmes de santé, seront, dans dix ans, au bord du décrochage scolaire. Ils risquent de rejoindre alors les cohortes de jeunes que l'on peine à insérer sur le marché de l'emploi. Et de devenir ainsi, à leur tour, des parents en situation de précarité. C'est ce cycle infernal qu'il faut briser.

”



nels et les femmes concernées («Pas d'excision pour ma fille», «Ma santé de femme»,...), bande dessinée «Diaratou face à la tradition», documentaire «Mon enfant, ma sœur, songe à la douleur»... Avec l'ONE, le GAMS réalise un tryptique pour les médecins et les TMS: «Les MGF - Protéger les toutes petites filles: informer, éduquer, prévenir».

Le GAMS organise aussi des activités de soutien et des permanences pour les femmes et les familles concernées: animations, théâtre, suivi individuel et aide psychologique.

Avec le soutien méthodologique de l'Observatoire du sida et des sexualités, le GAMS est à l'origine du Réseau des stratégies concertées de lutte contre les MGF (SC-MGF), qui rassemble les professionnels et acteurs de terrain des différents secteurs concernés. Le Réseau organise des ateliers pour échanger sur les meilleures stratégies de prévention. Une des réalisations du Réseau est la recherche-action sur les signalements de MGF en Belgique réalisée en 2013, qui a abouti à la création d'un kit de prévention et de protection des filles à risque d'excision.

Le GAMS bénéficie d'une subvention qui permet la formation de médiateurs culturels spécialisés sur l'ensemble de la Fédération. Il est actif dans les centres pour demandeurs d'asile de FEDASIL et de la Croix-Rouge et collabore aux formations pour les travailleurs de terrain (ONE, hôpitaux, centres de planning, écoles, etc.). Il a aussi présenté en partenariat avec l'asbl INTACT (centre d'expertise juridique sur les MGF) des recommandations pour la prévention des MGF au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en janvier 2014. Une exposition «Excision, ma façon de dire non» s'est tenue dans les gares de Bruxelles, Liège et Anvers.

De nombreux autres exemples pourraient être développés... C'est grâce à des soutiens répétés au fil du temps pour une même thématique, grâce à un accompagnement rapproché, grâce à une attention constante aux retombées, au suivi des recherches-actions et à leur pérennisation que le Fonds Houtman a vraiment joué son rôle de Fonds d'impulsion. Le maintien de ces actions, sans le soutien structurel indispensable, demande cependant toujours un effort constant de la part de ces associations.

Marylène Delhaxhe, Membre du Comité de Gestion représentant le Collège des Conseillers Pédiatres de l'ONE



L'œuvre de Françoise Schein, artiste, architecte et urbaniste, est graphique et monumentale à la fois. Depuis 1989, elle inscrit les droits humains sur les parois des cités: murs de quartiers défavorisés, voûtes de stations de métro, places ou façades de centres culturels, de la vieille Europe au Nouveau Monde en passant par le Moyen-Orient. Cartographe, son travail joue avec les frontières et les pays et ancre les peuples dans leur histoire. Sa méthodologie participative associe directement les habitants dans la production de ses œuvres. Son travail est aussi écriture: textes de chartes mis à distance, noms des lieux sur les cartes comme repères indispensables au voyageur-lecteur, et aphorismes, enfin, dispersés en une respiration poétique. En contrepoint de ces réalisations publiques, elle élabore dans son laboratoire personnel des créations sous forme de dessins et de sculptures, qui souvent contiennent la matrice de ses prochaines grandes inscriptions dans l'espace urbain.

*Texte de Vincent Cartuyvels
Préface de Siri Hustvedt
Introduction de Jean Attali*

 <p>Houtman le fonds</p>	<p>Éditeur responsable: M. Vaincel, Avenue de la Toison d'Or 60C, 1060 Bruxelles (Belgique) Tél. +32 (0)2 543 11 71 Fax +32 (0)2 543 11 78 www.fondshoutman.be</p>
 <p>ONE OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE</p> <p>FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES</p>	<p>Coordination: Texto asbl Tél. +32 (0)4 220 96 50 Fax +32 (0)4 222 30 45 www.texto.be</p> <p>Création graphique: www.texto.be</p>